

AR PREFECTURE

006-210600110-20181112-06-DE
Reçu le 19/11/2018



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 06 – SANITAIRES PUBLICS AUTOMATIQUES - REGIE DE RECETTES –
ABROGATION DE LA DELIBERATION MUNICIPALE DU 17 JUILLET 2003

Séance Publique Ordinaire du 12 NOVEMBRE 2018
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE, Mme Carolle LEBRUN,

PROCURATIONS : M. Claude CALIMAR à Monsieur le Maire, Mme Joëlle HENON-DECOUARD à Mme Yvette RODA, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Guy PUJALTE, M. Stéfan VOISIN à Mme Christiane VALLON, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI, Mme Flora DOIN à Mme Carolle LEBRUN,

ABSENTS : M. Jean-Elie PUCCI, Mme Sophie REID.

QUORUM : 14

PRESENTS : 18

VOTANTS : 24

Secrétaire : Mme Arzu BAS-PANIZZI

Date de convocation de séance : 6 novembre 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20181112-06-DE
Reçu le 19/11/2018



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

VI – SANITAIRES PUBLICS AUTOMATIQUES - REGIE DE RECETTES –
ABROGATION DE LA DELIBERATION MUNICIPALE DU 17 JUILLET 2003

Monsieur le Maire s'exprime ainsi :

« Considérant qu'il a été décidé de rendre gratuit l'accès aux sanitaires publics automatiques.

Considérant qu'il convient d'abroger la délibération du 17 juillet 2003 portant création de la régie de recettes portant sur l'encaissement des recettes provenant des sanitaires publics automatiques.

Il est proposé à la présente Assemblée, après avoir entendu son rapporteur et en avoir délibéré :

- D'ABROGER la délibération du 17 juillet 2003 portant création de la régie de recettes portant sur l'encaissement des recettes provenant des sanitaires publics automatiques. »


LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- ABROGE la délibération du 17 juillet 2003 portant création de la régie de recettes portant sur l'encaissement des recettes provenant des sanitaires publics automatiques.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX

